

**EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS  
Du Conseil municipal de la commune de  
PERCHE EN NOCE**

**2021 066**

**Délibération n°64/2021**

Nombre de membres :

- en exercice 25
- présents 19
- votants 24

L'an deux mil vingt et un, le 19 mai,  
le Conseil municipal, convoqué en session ordinaire,  
s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu  
habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pascal  
PECCHJOLI

Date de convocation :

11 mai 2021

**Présents :** M. Mme Biffard M., Boucault C. Bourdin G.,  
Chalembert G., Clarenc C., Corbin T., Corlé V., Germond I., Gouault M.,  
Gouault Ph., Guillaume M., Hubert A., Pecchioli P., Pistoli D., Rivière P.,  
Sorescu-Hingue G. Tasse-Carry V., Vail A., Verney G.

Date d'affichage :

25 mai 2021

**Excusés :** M. Mmes Asselin A. (pouvoir à Rivière P.), Goudet O.  
(pouvoir à Boucault C.), Lenaerts P. (pouvoir à Pecchioli P.), Olivier G.  
(pouvoir à Corbin T.), Potts O. (pouvoir à Biffard M.), Sigoigne J.

Madame Mélanie GOUAULT et monsieur Daniel PISTOLI ont été  
désignés secrétaires de séance

**Objet de la délibération :**

**Mise à jour des tarifs des concessions funéraires**

Vu la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021, publiée le 30 décembre 2020 et prenant effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 supprimant les taxes funéraires qui étaient payées par les usagers lors des obsèques de leurs proches,

Il convient donc de mettre à jour par délibération les tarifs applicables aux concessions funéraires.

Le conseil municipal décide d'appliquer les tarifs suivants applicables à compter de l'entrée en vigueur de cette loi :

|   |               |
|---|---------------|
| <b>CONCESSION CIMETIERE (fosse plein terre ou caveau) :</b> |               |
| - Concession trentenaire                                    | <b>250.00</b> |
| - Concession cinquantenaire                                 | <b>400.00</b> |
| <b>COLUMBARIUM / CAVURNE (accueillant 1 à 3 urnes) :</b>    |               |
| - Concession de 15 ans                                      | <b>300.00</b> |
| - Concession de 30 ans                                      | <b>600.00</b> |

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour copie conforme,  
Le maire,  
Pascal PECCHJOLI

